



# G.T. du 17 mars 2026 consacré à la Formation Professionnelle

(Groupe de Travail)

## TPCI : vers des séances obligatoires comme pour le tir

Le 17 mars dernier s'est tenu le groupe de travail annuel concernant la Formation Professionnelle. Cette réunion sert à la fois à dresser le bilan de l'année passée et à éclairer sur les échéances de celle à venir.

Outre les sincères remerciements qu'il a adressé au service de la formation et à ses agents dont le travail est primordial pour la DIPA, le SNAD-CGT a tenu à rappeler dans sa déclaration liminaire le fonctionnement dégradé du point de vue budgétaire de ce service support pourtant essentiel. En effet il est question cette année de co-financer certaines actions de formation via le budget de la Formation Spécialisée. Or, du fait de l'instabilité politique que nous subissons depuis plusieurs années, nous ne connaissons toujours pas le montant de l'enveloppe de fonctionnement alloué à cette instance !

Nous avons également regretté une fois de plus que face au développement des formations en distanciel, celles-ci aient été exclues des tâches télétravaillables. En effet il est compliqué pour l'agent.e souhaitant se former par ce biais de pouvoir le faire dans des conditions optimales sur son lieu de travail, que ce soit en bureau ou (encore plus) en brigade. Il nous a été répondu qu'il était toujours possible de suivre certaines formations en distanciel dans les locaux de la Formation Professionnelle. Mais cela nous semble contraignant tant pour les collègues qui y travaillent que pour ceux voulant s'y rendre (quant au régime horaire par exemple). Il a aussi été évoqué une expérimentation de « classe virtuelle ».

Concernant l'année 2025, l'Administration a présenté le bilan avec une certaine satisfaction. Il est vrai que certains constats s'avèrent encourageants. Ainsi les encadrants ont été accompagnés sur le SI-formation, les collègues admissibles aux concours ont pu bénéficier de deux oraux blancs chacun, et la situation s'est nettement améliorée concernant le tir, que ce soit à Orly où à Roissy.

**Sur ce point, un gros bémol est à souligner cependant : lorsque nous avons suggéré qu'il serait louable que les collègues nouvellement affectés à Roissy en sortie d'école puissent être vus rapidement par le pôle tir afin de voir s'il était nécessaire de consolider leur formation, le Directeur interrégional nous a rétorqué que Roissy « appliquait la directive nationale où il n'est pas prévu de séance de tir spécifique dès l'arrivée des stagiaires ». Or cela se fait dans d'autres directions régionales. A commencer par....Orly.**

Pour l'année 2026, plusieurs annonces importantes ont été faites :

- **sur le permis piste**, après une augmentation des places en 2025 afin de résorber le retard pris, un balayage va être effectué sur les services prioritaires (CCF CO et SU, BSES, BSERI et BSEOI à Orly) afin de vérifier si les agents sont à jour.

- **sur les TPCI** : le tableau dressé est inquiétant. En effet il n'y a que 5 moniteurs (sur 14 en théorie) et le taux d'absentéisme est très important (60%). **Or il est prévu rapidement une obligation de suivre des séances de manière régulière afin de rester apte à la surveillance, à l'instar du tir !** Le Directeur Interregional a précisé par ailleurs que les collègues qui n'ont pas fait de TPCI depuis plusieurs années seront inscrits pour aller voir un médecin agréé afin de vérifier leurs conditions d'aptitude. Il a ajouté que quand l'instruction cadre sortira, la Direction se laissera un délai pour absorber le retard, les agents qui n'auront pas fait de TPCI depuis plus de 6 mois ne seront évidemment pas déclarés immédiatement inaptes à la surveillance.

**Là où la Direction a semblé pointer un désintéret coupable des agents pour ces formations, le SNAD-CGT interprète plutôt cet absentéisme comme une des nombreuses conséquences du sous-effectif et de la politique du chiffre à la DIPA. Beaucoup d'agents ne veulent pas « abandonner » leurs collègues sur des contrôles où ils ne sont déjà pas assez nombreux. Encore une fois, les douaniers n'ont pas à payer le prix du sous-effectif chronique de la DIPA (qu'ils soient sur le terrain ou en bureau) !**

- Le Pôle Prévention a souligné un objectif ambitieux de former à terme 80 % des agents aux premiers secours citoyens. Cette ambition s'est traduite par 33 sessions de formation en 2025 avec un taux de remplissage très satisfaisant. D'autres formations de prévention sont prévues, comme une formation de premiers secours en santé mentale par exemple.

**Le SNAD-CGT tient encore une fois à souligner la qualité du travail et des échanges avec le pôle Prévention. En effet ces propositions (et d'autres) vont dans le bon sens concernant le bien-être des agents.**

- deux gros chantiers ont été évoqués aussi : la recodification et le déploiement de REDACTES. Concernant la recodification, il a été précisé qu'en un 1 mois, 520 agents ont été formés en présentiel (soit 40 % des agents à former) et que 60 % des agents à former ont déjà effectué leur formation en distancielle. Des sessions supplémentaires en juin-juillet pourront être ajoutées si nécessaire.

Pour REDACTES, nous avons demandé un échéancier de déploiement. Il est prévu que les formations se déroulent entre fin mai et fin octobre. Ce qui nous semble ambitieux en prenant en compte la période estivale...

- pour les inspecteurs en sortie d'école, il a été évoqué la mise en place d'un pack pour les fonctions support. Au vu des pistes envisagées (notamment l'utilisation d'outils informatiques), le SNAD-CGT a demandé à ce que ce pack puisse être étendu à l'ensemble des inspecteurs arrivant à Roissy. Il nous a été répondu qu'un pack pour les missions OP/CO était en cours de refonte. De même le pack primo arrivant pour la surveillance (sortie école + TAM) va connaître une refonte car il commençait à être lourd pour unités (15j/3 semaines). Ainsi il devrait durer une semaine au maximum + 3 autres FP plusieurs mois après : RUSC, risque ionisant et analyse du comportements des passagers.

- enfin concernant les concours, il a été annoncé la mise en place d'oraux d'anglais et d'espagnol via le recrutement de 6 collègues examinateurs, ainsi qu'une réflexion sur la possibilité de trouver des formateurs en Finances Publiques.

Les échanges ont pris fin à 12h30.